

Tekst 3

Attention au piratage

(1) Pour assister à la projection organisée de *Spiderman 2*, il fallait se comporter correctement. Fouille des sacs à l'entrée. Et de chaque côté de l'écran, deux surveillants, les yeux fixés sur le public, prêts à arrêter le premier des journalistes qui sortirait une caméra. De l'intimidation qui n'a pas empêché le film d'être sur le Net juste avant sa sortie en France. Les journalistes seraient-ils les pirates de films? En partie.

(2) En fait, du tournage à la sortie en DVD, il y a des centaines d'occasions de voler un film. D'une part, les bobines de film passent entre de nombreuses mains: monteurs, équipe de sous-titrages, service de presse, agence de pub... De l'autre, à chaque fois il faut protéger contre la fraude, et la tâche est énorme. Dans une banque, ils savent depuis longtemps qu'il faut mettre l'argent dans un coffre. Dans le cinéma, on a laissé traîner le matériel pendant tellement de temps qu'on a du mal à changer de mentalité.

(3) Mais aujourd'hui, tous les gros films sont en ligne. Ainsi, le *Collateral* de Tom Cruise est disponible depuis plusieurs semaines sur le Net. Le film *RRRrrrrr*, d'Alain Chabat, vendu en DVD depuis la mi-août, s'est retrouvé sur la Toile... quatre mois avant sa commercialisation. Alors que la production avait tout fait pour protéger son œuvre, il a fallu seulement une semaine pour retrouver le film en ligne.



(4) Comment expliquer de telles actions? Pour rigoler, bien souvent. En effet, être le premier à distribuer le film attendu, c'est vraiment très amusant. Une autre motivation, c'est bien sûr le bénéfice financier. Celui qui fournit une avant-première se voit offrir de l'argent, en revendant cette copie. Un business lucratif. Enfin, il y a aussi beaucoup de naïveté. Un copain qui passe le film à une copine, sans se rendre compte des risques éventuels.

(5) Avec le Net, la goutte d'eau devient rapidement un océan. Ainsi, les 6 000 jurés des Oscars sont considérés comme des sources potentielles pour les pirates. Prenons Russell Sprague, un simple citoyen américain de 51 ans, qui a avoué avoir diffusé près de 200 copies tirées de DVD soumis au jury des Oscars. Selon le FBI, le pirate recevait des DVD de la part de Carmine Caridi, un acteur qui a joué dans la série *NYPD Blue*, qui les lui envoyait «pour lui faire plaisir». Dès l'année prochaine, l'Académie américaine des arts et sciences du cinéma va envoyer à ses membres un lecteur de film sécurisé. Ce serait l'œuf de Colomb?

Tekst 3 Attention au piratage

- «De l'intimidation ... en France.» (lignes 8-10)
- 1p 8 Complétez la phrase.
- A bien sûr
 - B donc
 - C en effet
 - D quand même
- Het stelen van films is volgens de tekst veelal kinderspel.
- 2p 9 Hoe verklaart de schrijver dat in de tweede alinea?
Noem twee aspecten.
- 1p 10 Qu'est-ce que le producteur du film *RRRrrrr* n'a pas pu éviter?
Que le film
- A soit moins attrayant que le *Collateral* de Tom Cruise.
 - B soit sorti en DVD en même temps que sa sortie au cinéma.
 - C soit sur le Net avant sa sortie officielle.
- «Mais aujourd'hui, tous les gros films sont en ligne.» (lignes 27-28)
- 1p 11 Combien d'explications l'auteur en donne-t-il au 4e alinéa?
- A deux
 - B trois
 - C quatre
 - D cinq
- 1p 12 Qu'est-ce qui est vrai d'après le dernier alinéa?
- A Le piratage a parfois lieu dans le monde du cinéma lui-même.
 - B Les films couronnés d'un Oscar courent le plus grand risque d'être piratés.
 - C Les jurés des Oscars sont régulièrement intimidés par les acteurs.
 - D Parmi les pirates il y a de plus en plus d'agents secrets du FBI.